

Le 23 janvier, le 13 mars et enfin le 2 avril dernier, nous avons été des milliers de salarié-es à cesser notre travail afin de revendiquer une augmentation de salaire et une meilleure reconnaissance du travail effectué. Le patronat n'a pas l'air d'avoir compris le message au vu de leurs dernières propositions en mars... Pire, lors de la dernière réunion, nos patrons se sont présentés les mains vides, mais avec l'angoisse de voir le mouvement se durcir... Depuis, plusieurs entreprises comme Webhelp Vitré ou Caen se sont mis en grève reconductible, nul doute, qu'il ne s'agit que d'un début au vu du vide des négociations dans les entreprises.

Le vide social depuis presque 20 ans de négociation est plus qu'une honte. Doit-on continuer les 20 prochaines années à entendre "non" ou "délocalisation" voire «intelligence artificielle» à chacune de nos demandes ? Evidemment, nous refusons toutes ces excuses bidon et c'est pour cela que nous appelons à la grève une nouvelle fois avec l'intersyndicale.

Alors oui, depuis janvier, nous assistons à des grèves massives et encourageantes ! N'est-ce pas significatif du climat social du secteur ? N'est-ce pas significatif du besoin d'avancer dans l'unité ? Nous ne devons pas baisser les bras !

Il est pour nous hors de question d'accepter que notre convention collective soit aussi peu protectrice ou avantageuse d'un point de vue social. Nous devons continuer la lutte pour obtenir une autre convention, de nouveaux droits et des meilleurs salaires.

### Nous exigeons :

- Une augmentation de salaire de 100 euros net sur la base du SMIC
- Rétablir un écart de salaire significatif entre les coefficients en réintroduisant dans un premier temps ceux datant de 2005, ce qui permettrait des augmentations supérieures à 100 euros pour certains coefficients
- Redonner du sens à cette grille obsolète en instaurant des passerelles à l'ancienneté permettant à chaque encadrant d'évoluer vers agent de maîtrise.
- Permettre une évolution reconnue des salarié-es avec la création d'un passage à l'ancienneté de 140 à 160.

Coefficient	Grille actuelle de la branche P2ST	Proposition Patronale mars 2024	Augmentation en % mars 2024
120	1 766,92 €	1 766,98 €	0,00%
130	1 766,92 €	1 775,03 €	0,46%
140	1 766,92 €	1 783,08 €	0,91%
150	1 766,92 €	1 791,13 €	1,37%
160	1 766,92 €	1 799,18 €	1,83%
170	1 767,46 €	1 807,23 €	2,25%
190	1 790,71 €	1 827,35 €	2,05%
200	1 841,11 €	1 911,60 €	3,83%
220	1 906,87 €	1 983,10 €	4,00%
230	1 958,01 €	2 035,78 €	3,97%
240	2 012,80 €	2 095,99 €	4,13%
250	2 063,95 €	2 148,67 €	4,10%
260	2 133,35 €	2 220,17 €	4,07%
280	2 449,15 €	2 503,47 €	2,22%
290	2 624,35 €	2 650,95 €	1,01%
300	3 073,30 €	3 104,45 €	1,01%
330	3 117,10 €	3 148,70 €	1,01%
360	3 332,45 €	3 366,23 €	1,01%
390	3 606,20 €	3 642,76 €	1,01%
420	3 876,30 €	3 915,59 €	1,01%
450	4 737,70 €	4 785,73 €	1,01%
500	5 602,75 €	5 659,55 €	1,01%

# Toutes et tous en grève mardi 14 Mai